

Perwez, le 07/12/2009.

Développement Rural – Berloz

Compte rendu de la réunion de la CLDR du 01/12/2009 en la salle de l'Administration communale de Berloz

Copie envoyée à :

- MRW – DGA, Direction de l'Espace rural, Madame Françoise Rahier ;
- l'Inspectrice de la Communauté française, Madame Laurence Henry ;
- l'Administration communale de Berloz, Collège communal ;
- les participants ;
- la FRW.

Présents :

Pour la Présidence de la CLDR : *Monsieur le Bourgmestre Michel Jadoul*
Membres : *Viviane Es, Michael Deprez, Paul Jeanne, Béatrice Moureau, Alain Happaerts, José Hubert, Jean-Louis Gilles, Roger Toppet, Jacques Bertho, Françoise Lenart.*
Pour le relais communal de l'ODR : *Christine Matagne.*
Pour la FRW : *Jocelyne Van Lierde.*

Excusés :

Pierre Stainier, Jean Zwaenepoel, Jeanne-Marie Burton, Audrey Mohr, Lionel Dubuisson.

1. Accueil et approbation du compte rendu de la dernière réunion plénière

Il a été convenu que le compte rendu sera à nouveau envoyé par mail en même temps que l'invitation à la réunion plénière.

Le compte rendu de la réunion du 29/09/2009 est approuvé.

2. Etat d'avancement du groupe de travail CCATM/CLDR

Ce groupe de travail rassemble des membres de la CCATM et de la CLDR avec comme objectif de réaliser un état des lieux des problèmes de logement groupé et de stationnement dans la commune et de proposer des pistes d'actions pour rencontrer ces problématiques. A la dernière réunion, qui est la 3^{ème} rencontre du GT, un inventaire des points noirs en matière de mobilité, stationnement et sécurité a été réalisé par quartiers.

Il en ressort prioritairement 3 problèmes.

Le premier se situe à la rue des Ecoles lors du déchargement et chargement des enfants qui provoquent un important encombrement.

Le deuxième est la rue Orban qui devient saturée de voitures par la densification de l'habitat. De plus, actuellement un restaurant est en activité et un autre pourrait également s'y installer.

Le troisième porte sur la vitesse excessive dans la rue J. Wauters à Rosoux.

Des propositions ont été émises :

- ✚ Pour désengorger la rue des Ecoles : aménager un parking à l'arrière de l'école en y accédant par une route située à la fin de la rue Muselle. L'endroit pressenti fait partie du terrain visé dans la fiche projet du PCDR relative à la création d'un verger communautaire ; la commune devant acheter cette parcelle. Il serait intéressant de programmer l'activation de cette fiche en 2011.
- ✚ Pour la rue Orban, peu de marge de manœuvre si ce n'est de rechercher des parkings publics à proximité : maison de la Berle, le site du multisports et en fin de rue sur la petite place à la chapelle. De même lors de la délivrance des permis d'urbanisme, exiger 1,5 voire 2 places de parking par logement.
- ✚ Pour l'insécurité de la rue J. Wauters causée par des excès de vitesse, un radar répressif fixe est déjà en fonction. Il est situé près du carrefour formé par la rue Bauduin et J. Wauters. Un autre radar répressif mais itinérant se positionne fréquemment dans la partie « Rosoux-gare » de la rue J. Wauters.

L'élaboration d'un schéma de structure communal fait l'objet d'une fiche projet du lot 1 du PCDR.

Certains participants à ce GT, membres de la CLDR, regrettent le manque de lien entre les commissions et la sous utilisation du PCDR (diagnostic et projets).

3. Mini PCDR

Dans la foulée de l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon en mai 2009, la CLDR à proposer à la commune de réaliser une brochure de vulgarisation du PCDR pour l'ensemble de la population de Berloz.

Un GT, constitué de membres de la CLDR, s'est réuni à 2 reprises pour baliser le travail et apporter le contenu.

La composition de la brochure « mini PCDR » a été confiée à Christine Matagne et Jocelyne Van Lierde. La commune a fait reproduire le document en 2000 exemplaires : 1200 boîtes aux lettres sur l'entité + des envois ciblés (Ministres, cabinet, administration, partenaires de l'ODR,...) + une réserve pour les personnes qui viendront habiter la commune dans les prochaines années.

Approbation générale des participants quant à la présentation et à l'illustration du contenu.

Les membres présents se sont répartis la distribution par village et par quartier suite au travail de préparation de Christine. Il est décidé que la distribution serait clôturée pour le 12/12/2009.

4. Convention-exécution « aménagement de la maison rurale multiservices

La demande de convention a été introduite en juillet 2009 suite à une réunion de coordination avec Mmes Kaisin et Rahier de l'administration de la RW chargée du développement rural.

Pour l'année 2009, la demande de convention porte sur l'acquisition du bâtiment qui s'élève à 195.000 euros avec une intervention du développement rural à hauteur de 80% soit 156.000 euros et une part communale de 39.000 euros.

Lors de ses nombreux contacts, Mr Jadoul a obtenu comme réponse que l'engagement budgétaire devrait aboutir en 2009.

Les membres souhaitent être prévenus si la bonne nouvelle tombe encore durant cette année civile.

De même une conférence de presse sera organisée pour annoncer la convention et présenter le mini PCDR.

5. Divers

Néant.

=> **Toute remarque relative à ce compte rendu est à communiquer à Jocelyne Van Lierde au numéro du bureau Brabant Hesbaye de la FRW : 081/420 494 ou par e-mail : j.vanlierde@frw.be**

Pour le secrétariat de la C.L.D.R.

Jocelyne Van Lierde
Agent FRW